



Monsieur le Docteur SYLVAIN  
Président du Conseil de  
l'Ordre des Médecins  
6 rue du Docteur Dollé  
70000 VESOUL

Vesoul, le 28 janvier 2026

**Objet : Recherche urgente de médecins référents pour notre établissement de protection de l'enfance**

**Copies : Madame TISSERAND Véronique, Directrice de l'ARS  
Madame DUSSAUCY Elodie, Directrice de la DSSP**

Monsieur le Président,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés majeures que rencontre Enfance Bourdault, Maison d'Enfants à Caractère Social, située à Vesoul, concernant l'accès à des médecins traitants pour les 67 enfants qui y sont accueillis.

Conformément aux missions qui nous sont confiées dans le cadre de la protection de l'enfance, notre établissement a une obligation de soins vis-à-vis des mineurs pris en charge, souvent porteurs de problématiques de santé complexes nécessitant un suivi médical régulier. Or, la pénurie de médecins traitants sur le bassin de Vesoul rend aujourd'hui cette obligation extrêmement difficile à satisfaire.

Malgré des démarches auprès de cabinets médicaux, de maisons de santé et de professionnels libéraux de la CPTS, il nous est de plus en plus difficile — voire impossible — de désigner un médecin traitant pour les enfants nouvellement accueillis ou de maintenir un suivi médical stable. La prise de rendez-vous sur Doctolib s'avère complexe pour les équipes. Cette situation entraîne des retards de prise en charge, complique l'accès aux soins courants et spécialisés, et fragilise la continuité des parcours de santé de ces enfants particulièrement vulnérables.

Cette problématique, indépendante de notre volonté et de notre engagement professionnel, met notre établissement en tension au regard de ses obligations réglementaires et éthiques, tout en faisant peser un risque réel sur la santé et le bien-être des enfants confiés.

.../...

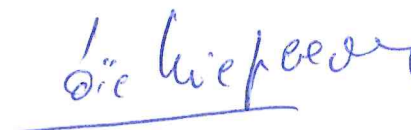
Aussi, nous sollicitons votre appui, en lien avec les services concernés, afin d'identifier des solutions permettant d'améliorer l'accès aux soins pour les mineurs protégés : mobilisation de dispositifs existants, coordination territoriale renforcée, appui des services de l'État ou toute autre mesure susceptible de répondre à cette urgence sanitaire.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout échange ou rencontre permettant d'exposer plus précisément les difficultés rencontrées et de travailler conjointement à des solutions adaptées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération respectueuse.

Comptant sur vos soutiens  
efficaces de la profession  
médicale.

Bien cordialement,



**Loïc NIEPCERON**  
Président de l'Association  
Les Amis Enfance Bourdault